



Planète football

Le succès du football européen tient en partie à la libéralisation du marché des joueurs. Mais qu'en sera-t-il demain?

Stefan Szymanski

LA COUPE du monde de football au Brésil s'annonce comme le plus important événement sportif de 2014, qui va probablement dominer l'actualité et la vie de nombreux supporters durant quelques mois. Pour certains joueurs, elle va aussi constituer un moment crucial de leur carrière.

Tous les yeux seront braqués sur des stars du football comme l'Argentin Lionel Messi et le Portugais Cristiano Ronaldo, notamment pour voir s'ils arriveront à faire aussi bien pour leurs pays que pour leurs clubs (Barcelone et le Real Madrid, respectivement).

La Coupe du monde produira aussi plusieurs nouveaux joueurs millionnaires — des footballeurs jouant actuellement dans des petits clubs, par exemple au Costa Rica, en Croatie, en Grèce ou au Japon, et qui peuvent espérer signer des contrats lucratifs avec des géants comme le Bayern de Munich ou le Manchester United s'ils se font remarquer au Brésil. Le rêve de pratiquement tous les footballeurs est de jouer dans un club européen de haut niveau.

La mobilité internationale sur le marché européen des footballeurs a beaucoup progressé ces 20 dernières années, entre autres grâce à certains changements essentiels intervenus dans la réglementation. Aujourd'hui, le pourcentage de travailleurs expatriés (plus d'un tiers du total) est nettement plus élevé dans le secteur du football européen que dans l'ensemble du marché du travail européen où les étrangers ne représentent que 7 % de la main-d'œuvre (Besson, Poli et Ravenel, 2008; Commission européenne, 2012). Cette internationalisation est un facteur clé du succès du football européen.

Les débuts

Le football a commencé à s'organiser en Angleterre en 1863 et s'est étendu rapidement au reste de l'Europe. Il a été l'une des premières manifestations de la mondialisation avec la Coupe du monde, qui remonte à 1930. Aujourd'hui, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), l'instance dirigeante du football mondial, a davantage de membres nationaux que l'ONU.

Mais si le football se pratique dans le monde entier, c'est en Europe que l'on trouve les plus grandes équipes et les marchés de joueurs les plus importants. D'après l'enquête Big Count de la FIFA publiée en 2006, on dénombre environ 113.000 footballeurs professionnels dans le monde, dont 60.000 travaillent au sein de l'Union des associations européennes de football (UEFA), l'instance dirigeante européenne (Kunz, 2007). Selon les calculs de l'UEFA, en 2011, les revenus du football européen ont atteint 16 milliards d'euros, dont 6,9 milliards pour les salaires. Le foot-

ball européen offre l'image du succès en ce sens qu'il a les plus grands clubs, les meilleures équipes nationales (seuls le Brésil et l'Argentine arrivent au même rang que des pays européens comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou les Pays-Bas), les plus grandes ligues nationales, et les compétitions les plus importantes.

La mobilité du travail a largement contribué à maintenir la domination européenne. Jadis, les joueurs changeaient souvent d'équipe pendant la même saison au gré d'éventuelles offres plus alléchantes. Mais les clubs ont institué un système de transfert obligeant tout joueur professionnel à être enregistré auprès d'un club. L'enregistrement était la propriété du club, et le footballeur ne pouvait pas jouer ailleurs tant qu'il n'était pas transféré. Initialement, le club détenait l'enregistrement à perpétuité, sauf s'il le vendait; le joueur était ainsi lié au club. Le principal objectif de ce système était de maintenir les salaires des joueurs à un niveau bas. Dans les années 60, les joueurs ont commencé à réclamer davantage de droits, notamment la liberté de changer de club à la fin de leurs contrats.

La migration internationale des joueurs est devenue un élément important du football à partir des années 50. À cette époque, l'Argentin Alfredo Di Stefano et le Hongrois Ferenc Puskás étaient les piliers de la grande équipe du Real Madrid, et dans les années 60, les clubs espagnols et italiens ont fait la chasse aux meilleurs joueurs d'Europe et d'Amérique du Sud. Mais jusqu'aux années 90, la mobilité était surtout intranationale.

Avec le développement du câble et du satellite, le nombre de matches retransmis à la télévision a augmenté dans les années 80, entraînant une forte hausse de la demande de contenus sportifs et créant un public international pour les matches de ligue. L'accroissement de la compétition a aussi encouragé les clubs à aller chercher davantage de talents en dehors des frontières. Alors que seulement 9 footballeurs étrangers jouaient dans la Premier League anglaise en 1992, ils étaient 290 en 2013, soit les deux tiers du total des effectifs. Même si les chiffres sont moins astronomiques dans les autres ligues européennes, le pourcentage de joueurs étrangers atteint environ 50 % en Allemagne et environ 40 % en Espagne.

L'arrêt Bosman

La déréglementation a été un facteur important de la diversification du marché du travail européen des footballeurs. Les organisations sportives sont des associations privées, et en tant que telles, elles jouissent d'une très grande latitude pour définir leurs règles sans aucune ingérence de l'État. Néanmoins, des contrats de travail

trop restrictifs peuvent être contraires au droit, et c'est ce qui s'est produit avec l'arrêt Bosman dont la portée a été immense.

Le contrat de Jean-Marc Bosman, footballeur belge du club de Liège, en Belgique, était arrivé à expiration et un club français (Dunkerque) souhaitait le recruter. L'indemnité de transfert offerte par Dunkerque pour son enregistrement, qui appartenait toujours à Liège en vertu de la réglementation de l'époque, a été jugée insuffisante par Liège, qui a empêché Bosman de partir. La Cour de justice européenne, saisie par Bosman, a statué en 1995 que les règles de transfert contrevenaient à la législation de l'UE sur la libre circulation des travailleurs et que la limitation du nombre de joueurs étrangers était aussi contraire au droit (CJE, 1995). Pour beaucoup, cette décision est à l'origine d'une forte augmentation de la migration internationale des joueurs.

La réglementation sur les transferts a donc été remodelée en négociation avec la Commission européenne : désormais, les indemnités de transfert ne concernent que les joueurs qui n'ont pas terminé leur contrat, sauf ceux qui ont moins de 23 ans afin de dédommager le club pour la formation dispensée. Les clubs participant aux compétitions de l'UEFA doivent engager au moins huit joueurs «formés localement» : quatre formés par le club lui-même et quatre autres issus de l'association nationale.

À l'époque, beaucoup pensaient que l'arrêt Bosman allait détruire le marché des transferts et la viabilité économique des petits clubs. Rien de tout cela ne s'est produit. Le record d'indemnité a été battu à plusieurs reprises, la dernière fois en 2013 : Gareth Bale, ayant encore trois ans à faire au club de Tottenham avant la fin de son contrat, a été transféré au Real Madrid pour 100 millions d'euros. Beaucoup de clubs se débattent dans de graves difficultés financières, mais la situation n'est pas nouvelle dans le monde du football, et pourtant les clubs quittent rarement le marché. Leurs pertes sont souvent épongées par de riches bienfaiteurs trop heureux de recueillir le prestige dont sont auréolés les propriétaires de clubs de foot.

L'efficience du marché du travail

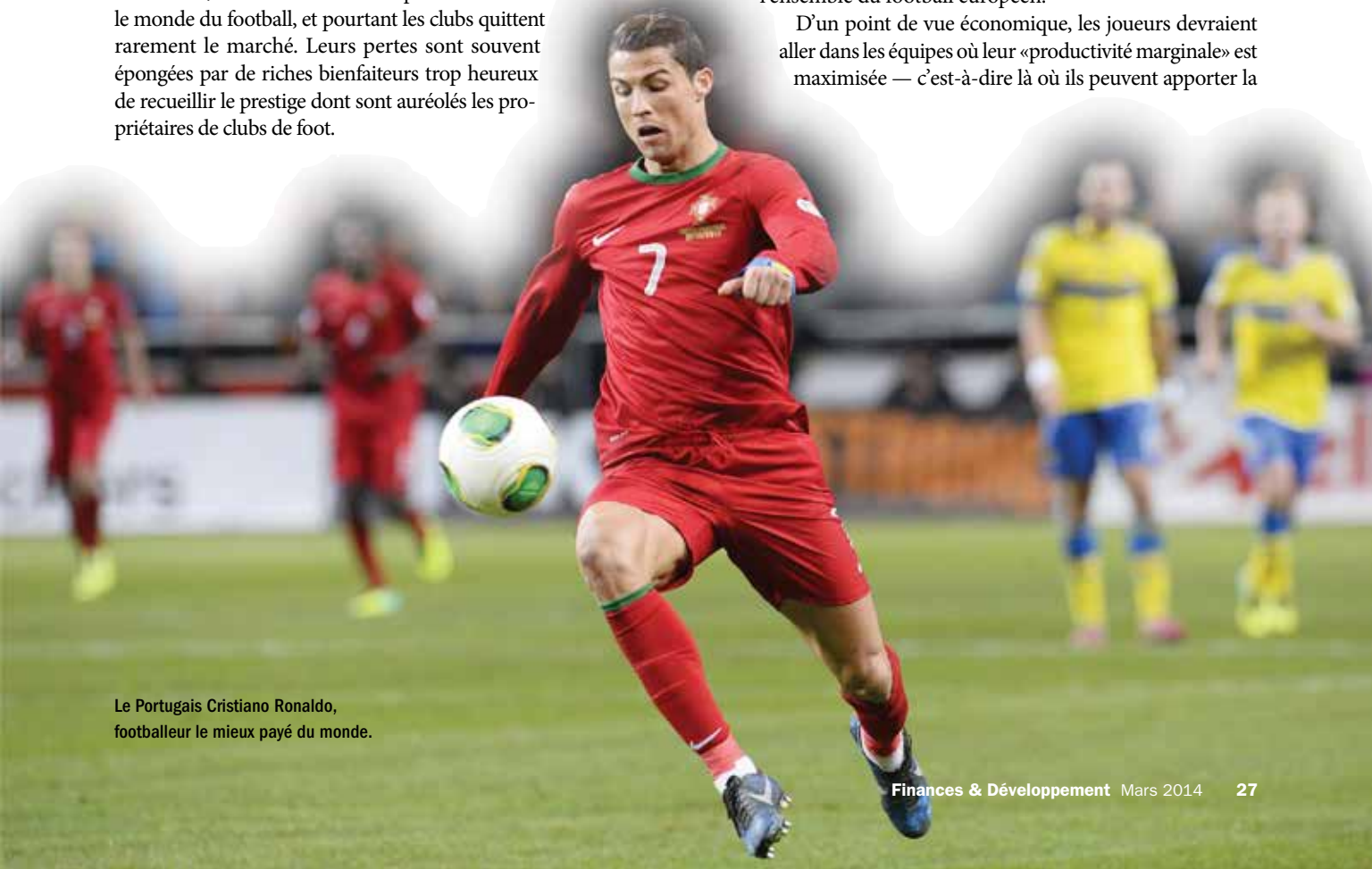
Le succès du football européen est incontestable avec son marché du travail flexible, mais son efficience économique est moins nette. En moyenne, sur les 20 dernières années, la relation entre les dépenses salariales et le succès de l'équipe est fortement corrélée pour les deux premières divisions anglaises (voir graphique). La relation de causalité semble solide : les joueurs se négocient en toute liberté sur le marché, leurs caractéristiques sont bien connues et fréquemment observées, les meilleurs joueurs remportent en général davantage de matches, et les équipes gagnantes génèrent des revenus plus élevés. D'une certaine manière, le marché du travail des footballeurs représente une concurrence parfaite.

La relation de causalité inverse semble peu probable : même si les joueurs peuvent toucher des primes quand l'équipe gagne, il paraît peu vraisemblable qu'un club obtenant de bons résultats verse des salaires plus élevés uniquement parce qu'il peut le faire; la plupart des clubs veulent investir dans l'avenir et sont prêts à échanger des joueurs qu'ils ne jugent plus performants. Globalement, les modèles plus sophistiqués s'efforçant de neutraliser les rétroactions possibles confirment que le lien de causalité va dans le sens des salaires vers le succès (Peeters et Szymanski, à paraître). De plus, la relation décrite ici pour le football anglais se retrouve dans d'autres ligues, comme l'Espagne, l'Italie et la France.

Maintenir l'intérêt des supporters

Les données semblent montrer qu'en moyenne, les joueurs se négocient à un prix efficient sur le marché, en ce sens que les salaires versés sont en rapport avec la réussite de l'équipe. Il est moins certain néanmoins que ce résultat soit efficient pour l'ensemble du football européen.

D'un point de vue économique, les joueurs devraient aller dans les équipes où leur «productivité marginale» est maximisée — c'est-à-dire là où ils peuvent apporter la

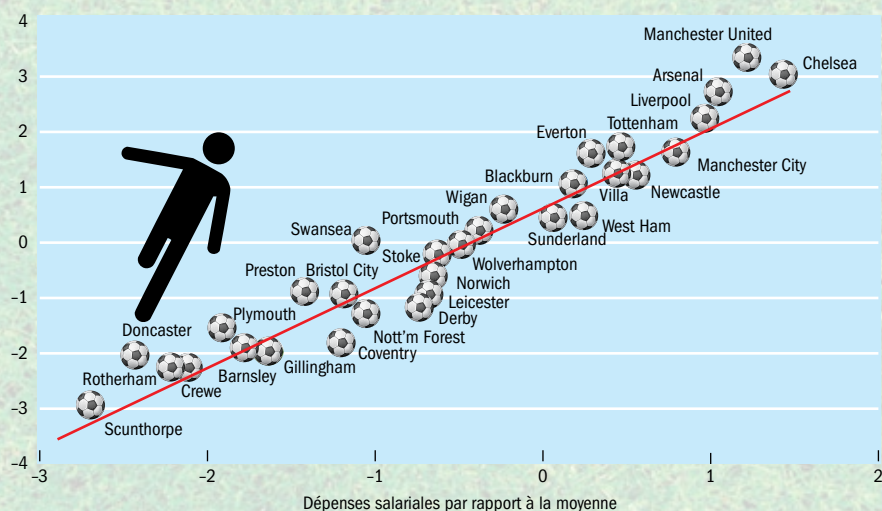


Le Portugais Cristiano Ronaldo, footballeur le mieux payé du monde.

Les clubs en ont pour leur argent

Les équipes de foot mieux payées gagnent en général plus de matches.

(position moyenne dans la ligue)



Source : site Internet Companies House (<http://www.companieshouse.gov.uk>).

Note : Le graphique comprend des données sur les dépenses salariales pour un échantillon de clubs des deux premières divisions de football anglaises (Premier League et Championship) entre 2003 et 2012. Les données proviennent des états financiers des clubs.

meilleure contribution possible au succès de l'équipe. La contribution d'une victoire aux revenus est manifestement maximale dans un petit nombre de clubs traditionnellement dominants au sein des ligues nationales, mais de nombreux économistes font valoir que, sur le plan de l'efficacité, il n'est pas bon que les mêmes équipes dominent toujours une ligue.

Ils estiment qu'un certain degré «d'équilibre compétitif» est nécessaire pour qu'une ligue intéresse le public, faute de quoi il n'y a pas d'incertitude sur le résultat et les supporters s'en désintéressent, même s'il s'agit de très bonnes équipes. Les très bonnes équipes tuent l'intérêt du public pour la compétition lorsqu'elles dominent trop (voir Rottenberg, 1956). La ligue devrait favoriser un équilibre compétitif en redistribuant les ressources.

Sur le plan du marché du travail, il apparaît ainsi que les clubs dominants sont incités à surinvestir dans les talents par rapport à l'intérêt maximal de la ligue et des supporters, tandis que les petits clubs choisissent de sous-investir. Par conséquent, l'affectation des joueurs sur un marché non soumis à des restrictions est socialement inefficace : les grands clubs seront trop forts et les petits clubs trop faibles. Ce problème est pris au sérieux aux États-Unis, où un large éventail de mécanismes ont été adoptés par les ligues de sport professionnel pour rendre la compétition égale.

Par exemple, à la National Football League (NFL), la ligue de sport qui gagne le plus d'argent dans le monde, 40 % des recettes de la billetterie sont partagées avec l'équipe visiteuse, et tous les droits de diffusion et les ventes de produits dérivés sont partagés à parts égales entre les 32 équipes de la ligue. Les salaires que les équipes peuvent verser à leurs joueurs sont plafonnés, il existe un salaire minimum, et le système de recrutement (le *draft*) permet à l'équipe ayant obtenu les moins bons résultats de choisir en premier dans le réservoir de jeunes talents. Toutes ces règles visent à rendre la compétition égale et la NFL se targue que «chaque dimanche, n'importe quelle équipe de la ligue peut gagner». Il n'y a pour

ainsi dire aucune corrélation entre les dépenses salariales et les performances des équipes, car les premières ne varient pratiquement pas.

Les avantages du système de la NFL ne sont pas aussi nets qu'on pourrait le croire, car malgré son caractère extrêmement déséquilibré, le système européen continue d'attirer les foules de supporters (Borland et MacDonald, 2003). Mais les règles imposées au nom de l'équilibre compétitif tendent à limiter les salaires et la mobilité des joueurs. Le *draft* de la NFL donne des droits de négociation exclusifs à une seule équipe, par exemple, alors que les joueurs entrant dans la ligue sont liés par un contrat de 4 ans. Si un joueur se révèle bien meilleur que prévu, il a peu de perspectives d'obtenir des conditions plus avantageuses avant la fin de son contrat. Ce régime a été négocié avec le syndicat des joueurs,

qui impose en contrepartie des conditions contractuelles minimales. Ces contraintes garantissent la rentabilité des équipes de la NFL et assurent la sécurité des joueurs. En Europe au contraire, les équipes ne sont en général pas rentables, et d'après la FIFPRO, le syndicat des footballeurs, de nombreux joueurs sont payés en retard ou ne reçoivent qu'une partie de leur salaire.

Cette année, un nouveau système de réglementation financière appelé «fair-play financier» va entrer en vigueur en Europe, afin d'imposer des obligations contractuelles aux clubs et de limiter les sommes versées aux joueurs. Ces mesures permettront probablement de réduire la mobilité des joueurs et d'accroître la rentabilité des clubs. L'avenir nous dira si c'est là l'amorce d'une évolution vers une organisation plus proche de celle des ligues américaines. ■

Stefan Szymanski est professeur titulaire de la chaire Stephen J. Galetti de gestion du sport à l'Université du Michigan.

Bibliographie :

- Besson, Roger, Raffaele Poli, and Loïc Ravenel, 2008, Demographic Study of Footballers in Europe, *International Center for Sports Studies report* (Neuchâtel, Switzerland).
- Borland, Jeff, and Robert MacDonald, 2003, "Demand for Sport," *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 19, No. 4, p. 478–502.
- European Commission, Eurostat, 2012, European Union Labour Force Survey—Annual Results 2012 (Luxembourg).
- European Court of Justice, 1995, Case No. C–415/93, Report p. I–04921 (Luxembourg).
- Kunz, Matthias, 2007, "265 Million Playing Football," *Big Count Survey*, FIFA Magazine, July.
- Peeters, Thomas, and Stefan Szymanski, forthcoming, "Financial Fair Play in European football," *Economic Policy*.
- Rottenberg, Simon, 1956, "The Baseball Players' Labor Market," *Journal of Political Economy*, Vol. 64, No. 3, p. 242–58.